



30 AVRIL 2020

Conférence de presse Le Mans Université face à la crise Covid-19



Le Mans
Université



SOMMAIRE

Edito du Président	p.4
La continuité pédagogique	
✓ Etudier à distance	p.6
✓ Focus sur les étudiants en stage ou mobilité	p.7
✓ Modalités de Contrôle des Connaissances et examens	p.8
✓ Zoom sur le service Formation Continue	p.9
L'aide aux étudiants et usagers	
✓ Prises en charges des difficultés sociales et financières	p.10
✓ Création d'un fonds de solidarité	p.11
✓ Une enquête pour recenser les difficultés des étudiants	p.12
✓ Le Centre Santé aux côtés des étudiants	p.13
Services aux étudiants	
✓ On garde le lien avec les étudiants	p.14
✓ Les Bibliothèques Universitaires toujours proches de leurs usagers	p.15
Les initiatives solidaires	
✓ Les initiatives en faveur des soignants	p.16
✓ Le collectif de solidarité	p.17
La continuité de l'activité	p.18
Regards de chercheur.e.s	p.20
5 minutes pour comprendre	p.21



Le Mans Université face à la crise Covid-19

Initiatives et mesures à destination des étudiants et personnels

Depuis l'annonce de la fermeture des universités aux usagers par le gouvernement, l'ensemble des personnels, chercheurs, enseignants, agents techniques et administratifs de Le Mans Université se mobilise pour assurer la continuité des activités pédagogiques, de recherche, techniques et administratives.

Face au Covid-19 : une université vivante et solidaire

Les membres de la cellule de crise de l'établissement, sous la direction du président de l'université, se réunissent à distance une fois par semaine pour déployer le **plan de continuité des activités de l'université**, organiser les équipes et informer toute la communauté universitaire.

Les enseignants et enseignants-chercheurs se sont mobilisés pour organiser la généralisation des **cours à distance**. Leurs initiatives ont pu se déployer grâce à un doublement de la capacité de nos serveurs et l'accompagnement des services administratifs, de la DSI et des ingénieurs pédagogiques du Pôle de Ressources Numériques, en s'appuyant sur la solide expérience en enseignement à distance de l'université du Mans dont près de 10% des étudiants bénéficient de cette modalité pédagogique.

Dans le même temps, les services de l'université se sont attachés à **recenser les étudiants en difficulté**, notamment via une enquête en ligne adressée aux 12500 étudiants de l'université au Mans et à Laval, et à travailler sur les solutions à leur apporter. Une attention particulière

a été portée aux étudiants en difficulté en les soutenant aux niveaux médical, social, psychologique mais également numérique avec distribution de clés 4 G, forfaits internet, prêt de matériels informatiques, aux étudiants internationaux isolés en cité universitaire et ceux en mobilité à l'international.

Un **collectif solidaire** regroupant étudiants et personnels s'est organisé pour distribuer quotidiennement aux étudiants dans le besoin des repas fournis par la Ville du Mans, des aides financières d'urgence, du matériel informatique, des colis alimentaires en partenariat avec l'épicerie solidaire... Une cagnotte et un appel à bénévoles ont été lancés.

Cette période a été aussi pour les chercheurs, quelle que soit leur spécialité (juristes, biologistes, économistes, sociologues, historiens,...), l'occasion de nous apporter leur **regard sur la crise** que nous vivons, au prisme de leur domaine d'expertise scientifique, ce qui a donné lieu à de nombreuses contributions publiées sur le site de l'université dont certaines ont été reprises par des médias nationaux.

Nous avons également été très attentifs aux **conditions de travail des personnels**, notamment techniques et administratifs, car la nouvelle organisation du travail en condition de confinement peut générer des problèmes de toutes sortes, isolement, milieu familial peu propice au télétravail, porosité entre vie privée et vie professionnelle... Dans ce but une enquête à destination des personnels sur leur ressenti du travail en confinement est en cours d'analyse. Cette enquête, outre les

connaissance précises des difficultés du travail à distance en période de confinement, va nous permettre également de préparer la reprise des activités en présentiel.

Quel que soit leur niveau de responsabilité, les personnels de l'établissement se sont **mobilisés** au sein de l'université mais également pour que celle-ci joue pleinement son rôle dans notre territoire en affrontant cette crise dans la solidarité et l'entraide. Nos laboratoires eux-mêmes y ont contribué. Ainsi, l'Institut des Molécules et Matériaux (IMMM) a fourni à l'hôpital du Mans plus de 250 litres de solution hydro-alcoolique. De même, les laboratoires d'acoustique (LAUM) et d'informatique (LIUM), ainsi que les IUT du Mans et de Laval, ont fabriqué du matériel de protection à destination des centres hospitaliers manceau et lavallois. Les laboratoires de biologie (MMS) et de Géosciences (LPG) ont aussi proposé leurs ressources en équipements et consommables. Si l'épreuve nous force à nous isoler physiquement, elle doit nous réunir en profondeur, sur le long terme et nous ouvrir sur notre territoire dans l'esprit du service public.

Et après ?

De quoi la rentrée sera-t-elle faite ? Les incertitudes restent grandes. Dans l'immédiat, nous préparons le processus de **reprise progressive des activités en présentiel**, qui commence à partir du 11 mai selon des règles sanitaires très strictes privilégiant le télétravail. Nous préparons les examens qui se dérouleront à distance dans le strict respect du principe d'équité entre étudiants. Nous allons préparer la rentrée ne sachant pas dans quelles conditions seront accueillis nos étudiants, en particulier internationaux.

Nous pouvons cependant d'ores et déjà tirer **une grande leçon de cette période**. Car si cette crise a révélé, une fois de plus, le sens du service public et le dévouement de nos personnels, la maturité

et l'esprit de solidarité de nos étudiants, elle a aussi jeté une lumière crue et exacerbée sur la précarité de nombre d'entre eux, qui n'avaient pas les moyens d'affronter une telle épreuve. Elle a aussi montré que dans le contexte de drame sanitaire, les services publics étaient en 1^{ère} ligne, les personnels soignants, les enseignants, les chercheurs...

Il est impératif que l'après crise soit propice à bâtir une stratégie où nous retrouverons le temps long, un **modèle de développement durable**, réorienté vers des **objectifs de justice sociale et écologique** avec des services publics renforcés et dotés de moyens à hauteur des besoins et des missions. Pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), c'est un vrai plan d'urgence qu'il faut mettre en place pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Un premier geste serait le financement de ce plan d'urgence dans le cadre du correctif budgétaire de 110 milliards d'euros voté par le parlement pour financer les mesures d'urgence pour la crise actuelle et l'intégration de l'ESR dans le plan de relance économique et social qui sera mis en œuvre au cours des prochains mois. Cet effort, minime, immédiat, est nécessaire pour aider et redonner une perspective à toute une génération de jeunes scientifiques, celles et ceux qui nous aideront demain à éviter ou faire face aux prochaines crises. Sur le long terme, nous réitérons la demande de la communauté scientifique d'une loi de programmation pluriannuelle qui porte à la fois sur la recherche et l'enseignement supérieur à hauteur des besoins et des enjeux en portant à 2% la part du PIB consacrée à l'Enseignement supérieur et à 3 % celle consacrée à la recherche et au développement. **Il y va de notre avenir à tous.**

Rachid EL GUERJOUMA, pour l'équipe de direction de l'université du Mans



LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE



COVID 19 : étudier à distance

Depuis la fermeture de l'établissement en mars dernier, Le Mans Université met tout en œuvre pour assurer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions.

L'ensemble de ses services et personnels est mobilisé.

Différents outils numériques à disposition de nos étudiants



UMTICE : l'ensemble des cours accessibles en ligne sur cette plateforme. Pour accueillir le volume des connexions et des cours, une deuxième plateforme Moodle a été déployée.

8500 étudiants et enseignants en moyenne sur la plateforme
(contre 7000 l'an passé à la même période)

Environ **400 000**
pages de cours vues par jour



Le logiciel de classe virtuelle VIA-SVI : un simple lien envoyé dans la boîte mail des étudiants par son enseignant.

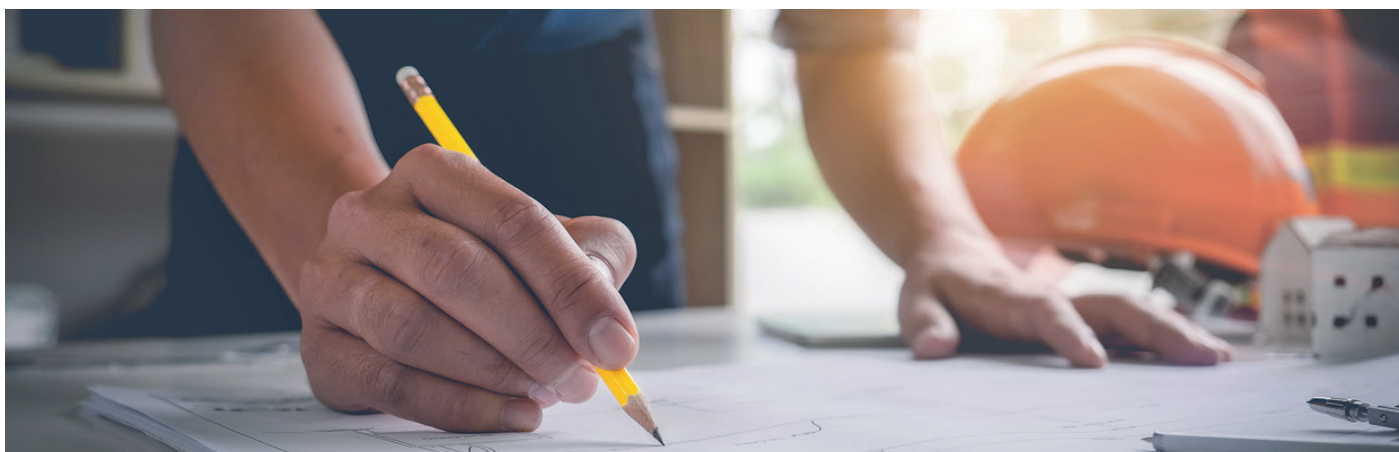


La *plateforme UMOTION* (umotion.univ-lemans.fr) : des ressources vidéos ou des cours filmés.



Les *ressources en ligne* proposées par les bibliothèques universitaires.

Les équipes de Le Mans Université ont également créé un kit de continuité pédagogique pour accompagner les enseignants dans la prise en main de ces outils, pour un enseignement à distance de qualité.



Focus sur les étudiants en stage ou mobilité

Dans le contexte de crise sanitaire actuel, les étudiants en stage ou en mobilité en France et à l'international ont été informés de leurs droits et des dispositifs mis en place à leur égard.

Etudiants en stage en France ou à l'étranger

- ✓ Télétravail à privilégier
- ✓ Nécessité d'un avenant à la convention pour toute modification (durée de travail, suspension...)
- ✓ Maintien du lien entre tuteur et étudiant
- ✓ Gratification maintenue
- ✓ Modalités de contrôle adaptées

Cas des stages à l'étranger

- ✓ Situation notifiée au service des Relations Internationales
- ✓ Possibilité de télétravail ou de retour en France
- ✓ Maintien du dispositif de bourse régionale Envoléo pour les frais liés à la mobilité
- ✓ Possibilité de prise en charge logistique et financière si retour en France

Etudiants en mobilité

Mobilité sortante d'études

- ✓ Situation notifiée au service des Relations Internationales
- ✓ Cours en ligne via l'Université d'accueil
- ✓ En cas de retour en France, modalités pédagogiques alternatives
- ✓ Maintien du dispositif de bourse régionale Envoléo pour les frais liés à la mobilité
- ✓ Possibilité de prise en charge logistique et financière si retour en France

Mobilité entrante

- ✓ Continuité pédagogique avec Le Mans Université
- ✓ Rapprochement avec l'université d'origine
- ✓ Notification au service des Relations Internationales si retour dans le pays d'origine

En chiffres

184 étudiants sortants
97 en mobilité d'études
87 en mobilité de stage

101 étudiants ont interrompu leur mobilité

78 étudiants ont fait le choix de rester sur place

5 en procédure de retour

14 étudiants ont demandé l'aide de l'université pour être rapatriés.

Modalités de Contrôle des Connaissances et examens

En raison de la fermeture de l'université depuis le 16 mars 2020 qui interdit toute présence des usagers dans l'enceinte de l'établissement, un plan de continuité pédagogique a progressivement été mis en place au sein de chaque formation.

Un cadre général d'adaptations des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) au contexte exceptionnel que nous vivons a été défini et voté par la Commission des Etudes et de la Vie Universitaire (CFVU).

Ces adaptations des MCC sont progressivement mises en œuvre par chaque composante, avec comme mots d'ordre : bienveillance et équité entre étudiants.

Ce cadre général, qui s'appuie sur le principe de l'équité entre étudiants de l'université et de leur égalité de traitement au sein d'une même formation, définit plusieurs conditions qui devront être respectées par les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des nouvelles modalités de contrôle des connaissances à faire valider par la CFVU :

- un délai raisonnable d'information des étudiants
- la mise en place d'évaluations de rattrapage pour les étudiants qui n'auraient pas pu composer pendant la période de confinement.

Pour les étudiants qui n'auront pas pu accéder aux ressources et évaluations proposées pendant la période de confinement (étudiants malades, ne se trouvant pas dans des conditions satisfaisantes d'études, etc), des solutions alternatives et adaptées à la situation sanitaire seront mises en place de façon à **ne pénaliser aucun étudiant**.

Evaluation des unités d'enseignements (UE) disciplinaires :

- Pour les UE encore non évaluées, l'obligation de faire au moins 2 évaluations est assouplie.
- Pour les UE nécessitant une évaluation pendant la période de confinement, le mode de contrôle peut être modifié (rendu de travaux, évaluation en ligne, report).
- Pour certaines UE où une évaluation a pu avoir lieu avant le 16 mars, il est possible de ne pas exiger de note supplémentaire
- Les évaluations de fin d'année (épreuves terminales) peuvent être maintenues, en fonction de l'évolution de la période de confinement, ou bien remplacées par un devoir sur table ou des évaluations à distance.

L'organisation d'épreuves collectives à distance en simultané pour les promotions à forts effectifs du cycle Licence est fortement déconseillée. Aucun étudiant ne pourra être pénalisé par des problèmes liés à ses conditions de travail et/ou des problèmes techniques rencontrés durant l'épreuve.

Il n'y aura pas de neutralisation du semestre. Seuls certains enseignements au sujet desquels aucune continuité pédagogique n'a été assurée, pourraient être neutralisés à titre exceptionnel et dans le respect de conditions précises. Les unités d'enseignement d'ouverture (UEO) du 2^e semestre en Licence 2 et Licence 3 sont neutralisées.

Les stages

En raison de l'interruption momentanée ou définitive d'un stage, ou lorsque celui-ci n'avait pas encore commencé, mais ne pourra avoir lieu, l'évaluation du stage pourra donner lieu à un autre type d'évaluation : projet tutoré, mémoire... ou être neutralisé en respectant des conditions d'application précises. Un report de la date limite des stages est autorisée au plus tard le 6 décembre 2020 pour les étudiants de Master 2, de Licence professionnelle et de dernière année de diplôme d'ingénieurs, en respectant des conditions d'application précises.

Les étudiants en mobilité

Pour les étudiants dont le séjour d'études à l'étranger n'aura pu aller à son terme et/ou qui n'auront pas pu passer les examens prévus dans le pays d'accueil, et valider les enseignements prévus dans le contrat d'études/«learning agreement», l'équipe pédagogique étudiera la solution la plus adaptée pour ne pas pénaliser l'étudiant.

En respect de ces principes généraux, les modifications des modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants via le support de communication pédagogique habituel de la composante.



Zoom sur le service formation continue

Véritable acteur de la formation professionnelle et continue, le Service Formation Continue (SFC) de l'Université a mobilisé toute son équipe pour mettre en place la continuité pédagogique et de développement de ses formations à distance.

Grâce aux compétences du Pôle des Ressources Numériques et des Systèmes Informatiques, le SFC a déployé une stratégie d'**accompagnement collectif et individuel**, via des visio-conférences, des appels personnalisés, des envois de méthodologies par mail, ...

« Chaque ingénieure pédagogique entretient le lien avec ses stagiaires chaque semaine. Des points téléphoniques sont mis en place afin d'assurer un suivi individualisé dans le but de rassurer. Au-delà de nos rôles de conseiller et d'accompagnateur, il est essentiel pour nous de sécuriser les parcours avant tout. » explique Audrey Sauvêtre, la directrice de la formation continue. *« C'est pour cela que nous gardons le lien via les réseaux sociaux, un lien primordial pour informer notre communauté. »* ajoute la directrice.

Des webinars vont être mis en place pour Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U) et la Licence Professionnelle en Ingénierie de formation dans un but informatif et de pré-inscription en remplacement des réunions d'information qui ont lieu in situ. Pour

le DAEU, participer à de telles réunions est obligatoire pour pouvoir s'inscrire.

La crise a imposé **peu de report ou d'annulation**. *« Nous mettons tout en place pour que les inscriptions se pérennisent dans les meilleures conditions. C'est pour cela que différents outils sont mis en place : dossier d'inscription en ligne, mailling, webinar, ...). Il est tout à fait possible de vous inscrire via notre site internet, rubrique formation continue / démarches et financements »* précise la directrice du service.

Le SFC n'en oublie pas son développement et continue de proposer de nouvelles formations innovantes telle que «LUDIFIK'actions», qui propose d'apprendre à créer des serious game.

L'AIDE AUX ÉTUDIANTS ET USAGERS



Prise en charge des difficultés sociales et financières des étudiants

Le Mans Université et ses partenaires proposent plusieurs initiatives pour aider et soutenir les étudiants en difficultés sociales et financières pendant cette période de crise sanitaire et de confinement.

✓ Difficultés et urgences financières

Possibilité de faire une demande d'aide sociale (FSDIE Social de l'Université ou aide du CROUS) auprès des assistantes sociales du Centre de Santé ou de Fonds de solidarité pour les dépenses supplémentaires liées aux stages et mobilités d'études. (voir page 11)

✓ Distribution d'aides alimentaires

Une distribution de repas offerts par la Ville du Mans a lieu tous les midis sur le campus. (voir page 17)

✓ Maintien des dispositifs de bourses

Bourses sur critères sociaux, bourses régionales Envoléo pour les mobilités à l'étranger, bourses ERASMUS.

✓ Isolement social et soutien psychologique

Service de soutien psychologique du Centre de santé de l'Université, ligne d'écoute « Ecoute confinement Le Mans », cellule d'écoute des mutuelles étudiantes.

✓ Étudiants internationaux en France

Prolongement des titres de séjour.

✓ Étudiants en situation de handicap

Possibilité d'accompagnement par le Relais Handicap de l'Université et la mission Handicap de la ville du Mans.

L'établissement travaille en lien étroit avec le CROUS pour assurer le suivi et la prise en charge des étudiants logés dans les cités universitaires. Leurs équipes assurent par ailleurs elles aussi une prise en charge des difficultés sociales et financières.

Création d'un fonds de solidarité pour les étudiants en mobilité



Le Mans Université a lancé un fonds de solidarité à destination de ses étudiants en mobilité en France ou à l'International pendant la période de crise, qu'ils soient en formation initiale ou continue.

Ce fonds de solidarité, voté en Conseil d'Administration le 31 mars 2020, a pour objectif d'accorder à nos usagers une aide financière exceptionnelle, sous conditions, pour couvrir les sommes supplémentaires et non prévues engagées ou perdues dans le cadre de stages ou mobilités d'études en France ou à l'International, qui ont été suspendus ou annulés en raison de la crise Covid-19.

Le fonds est doté d'un montant de 70 000 €. Il est ouvert jusqu'au 31 décembre 2020. La date limite des dépôts de dossier est fixée au 31 août 2020.

Modalités :

✚ Les demandeurs devront justifier qu'ils n'ont pas pu obtenir par un autre biais de remboursement total ou uniquement partiel de leurs dépenses supplémentaires ou non prévues de logements ou transports. (*Autres biais : compagnies d'assurance, sociétés de transport ou de location, organisme bancaire, collectivités territoriales ou organismes de bourses, etc*);

✚ Les dossiers seront étudiés par une commission sur la base d'un principe d'égalité de traitement des usagers. Il appartiendra au Président de l'établissement de décider de l'attribution de ces aides.

Cette initiative est **complémentaire au volet social du FSDIE** (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) déjà disponible, qui a quant à lui été triplé (voté en Commission de la Formation et de la Vie Étudiante le 1er avril 2020) et dont l'objectif est de proposer une aide financière d'urgence aux étudiants en difficulté, quelle qu'en soit la cause, et aux dispositifs mis en place par le CROUS de Nantes. Ces aides peuvent être activées après avoir pris contact avec une assistante sociale du Centre de Santé médico-psycho-social de l'Université. L'instruction des dossiers et les versements sont traités dans les meilleurs délais.

L'instruction des dossiers et les versements se font sous un délai de quelques jours. Les dossiers de demande d'aide sont téléchargeables sur le site web de l'université.



Une enquête pour recenser les difficultés des étudiants

Dans le but de mieux identifier les difficultés des étudiants, un questionnaire en ligne a été adressé à chacun d'entre eux, de la 1^{ère} année de licence au doctorat. Plusieurs problématiques ont été identifiées : accès aux outils numériques et aux réseaux, difficultés sociales, psychologiques, médicales, etc. Suite à l'analyse des résultats de cette enquête, l'établissement a décidé de déclencher différentes aides, notamment sur le plan numérique.

L' enquête (résultats au 23/04)

9895 répondants (soit 80% de réponses)

1554 étudiants déclarant des difficultés (soit 15,7% des répondants)

1100 étudiants déclarant des difficultés médicales, psychologiques ou sociales ou (soit 11% des répondants)

896 étudiants déclarant des difficultés d'ordre numérique (soit 9% des répondants)

20% des étudiants en rupture numérique déclarent aussi une problématique d'ordre sociale ou financière. Ils sont traités en priorité.

Une réponse personnalisée a été apportée à chaque étudiant.

Aides numériques



Envoi de clés 4G (environ 620)

Forfaits d'une validité de 3 mois envoyés aux étudiants n'ayant pas d'accès internet

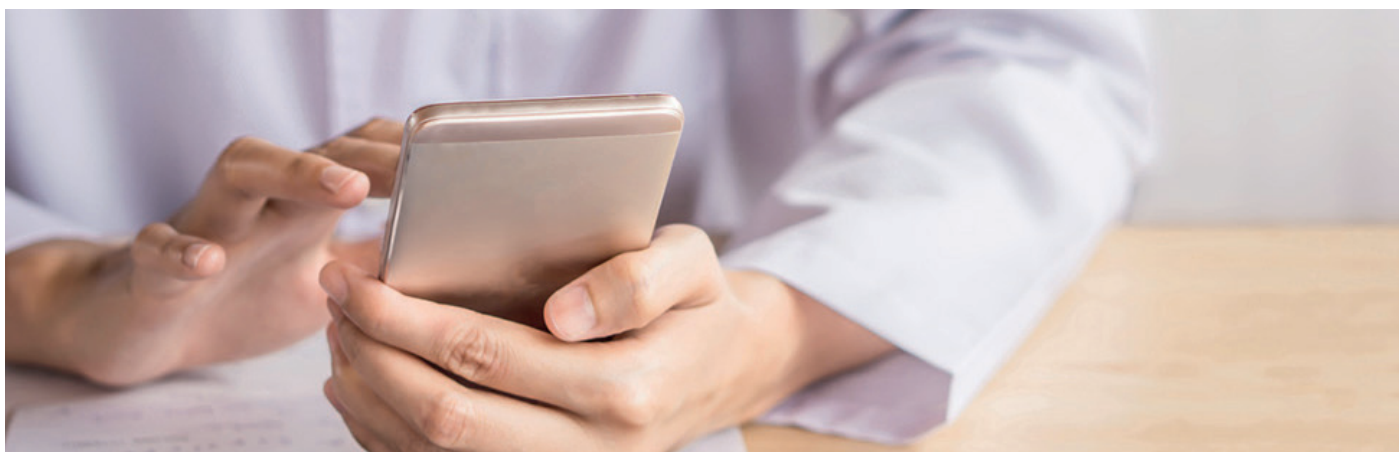


Prêt de matériel (environ 170)

Si absence d'un ordinateur personnel ou familial - uniquement pour les villes du Mans et de Laval.

Aides sociales, psychologiques, pédagogiques

Selon la nature du problème, les étudiants sont traités par le *Centre de Santé* (médecins, assistantes sociales, psychologues) ou par les *facultés* pour toutes les problématiques pédagogiques.



Le Centre de Santé aux côtés des étudiants

Le Centre de Santé reste ouvert pendant la période imposée de fermeture de l'université en cours, due à l'épidémie Covid-19, jusqu'à nouvel ordre. L'équipe est aux côtés des étudiants côtés sur place mais aussi par téléphone et sur les réseaux sociaux.



Service social

Les étudiants qui rencontrent des difficultés matérielles et/ou financières, peuvent contacter les assistantes sociales du Centre de Santé médico-psycho-social. À ce jour, près de 886 mails ont été traités et 116 dossiers d'aide créés. servicesocial@univ-lemans.fr



Service médical

L'équipe assure un soutien médical en cas de problème de santé lié au Covid ou non pour les étudiants logés au CROUS. À ce jour, 30 téléconsultations et 29 consultations sur place dont 6 pour suspicion de COVID ont été réalisées. sante.u@univ-lemans.fr



Service psychologique

Les étudiants qui se sentent seuls, isolés... peuvent bénéficier de consultations téléphoniques avec le service d'aide psychologique. À ce jour, 57 téléconsultations ont eu lieu avec la psychologue. La psychiatre assure le suivi des étudiants déjà pris en charge.

servicepsy@univ-lemans.fr



Prévention santé sur les réseaux

Les Étudiants Relais Santé se mobilisent et livrent sur les réseaux sociaux des astuces et des liens pour vivre au mieux le confinement. Pour limiter l'isolement et créer du lien social entre les étudiants, ils organisent également des soirées karaoké, séries ou encore films avec une application dédiée.



Sophrologie et relaxation

Le Centre de Santé met en place des séances de relaxation et de gestion du stress avec sa sophrologue en visio les mardis et mercredis soir.



Cours de cuisine

La diététicienne du Centre de Santé continue aussi son soutien aux étudiants avec des cours de cuisine en ligne.

SERVICES AUX ÉTUDIANTS



On garde le lien avec les étudiants

En cette période de confinement, nos services de vie étudiante débordent d'imagination pour garder le contact avec les étudiants, animer leurs journées, les aider à gérer la situation, ou tout simplement continuer à leur prodiguer conseils et informations. Des initiatives pour lutter au mieux contre l'isolement social.

La Maison des langues

- ✓ Défis et jeux de langues
- ✓ Chroniques linguistiques et culturelles
- ✓ Cafés linguistiques virtuels en anglais et en espagnol.

Le Centre de Santé

- ✓ Trucs et astuces
- ✓ Défis sportifs
- ✓ Recettes faciles
- ✓ Soirées en live
- ✓ Sophrologie et relaxation
- ✓ Cours de cuisine

Le Service culture

- ✓ Découvertes culturelles du moment : littérature, cinéma, séries, spectacles, concerts, expos et musées...
- ✓ Ressources accessibles en ligne
- ✓ Défis confinés artistiques et littéraires
- ✓ Recettes confinées

Le SUIO-IP (Information, orientation, insertion professionnelle)

- ✓ Ressources et conseils
- ✓ Cours de préparation à l'insertion professionnelle

Le service des sports (SUAPS)

- ✓ Vidéos pour garder la forme
- ✓ Conseils et astuces de sportifs



Des Bibliothèques Universitaires toujours proches de leurs usagers

Dès l'annonce de la fermeture programmée des bibliothèques universitaires, les équipes des BU de Laval et du Mans se sont mobilisées pour répondre aux mieux aux besoins de leurs usagers.

- ✓ Prêts accordés en **nombre illimité** les jours précédant le confinement
- ✓ Bibliothèque de Laval : **+ 160%** de prêt le vendredi 13 mars
(comparé à la même période l'année précédente)
- ✓ Bibliothèque du Mans : **+439%** de prêt les vendredi 13 et samedi 14 mars
(comparé à la même période l'année précédente) soit **2 500** emprunts en deux jours.
- ✓ **Prolongement** des dates d'emprunt

La priorité dès le 16 mars a été de travailler à offrir aux publics **davantage de ressources documentaires en ligne** et faciliter **l'accès au renseignement** et à **l'aide à la recherche documentaire à distance**.

Concernant la documentation, suite aux offres de nombreux éditeurs, les abonnements en cours ont pu être étendus exceptionnellement et gratuitement à de nouveaux bouquets : **Cairn, Cyberlibris, Numérique premium, Dalloz, Jstor, Brepols, Taylor & Francis, Cambridge University Press...** Ce sont ainsi plus de 68 000 titres de e-books qui ont été ajoutés aux collections ainsi que de nombreux titres de **revues académiques électroniques**. D'autres éditeurs (Europresse, ENI) ont étendu gracieusement le nombre d'accès simultanés offerts à leurs plateformes.

Du côté du renseignement et de l'aide apportée aux publics, outre les publications régulièrement réalisées sur le blog et les réseaux sociaux pour valoriser cette offre documentaire exceptionnelle et continuer à informer les usagers de l'actualité du service, le renseignement avancé a pu être maintenu notamment grâce au **service de renseignement en ligne Ubib**, porté par un réseau de BU dans toute la France et auquel le SCD du Mans participe depuis l'origine. Enfin, les usagers sont encouragés à solliciter notre aide pour un **accompagnement des recherches documentaires** ; ils peuvent obtenir un « RDV documentaire » avec un bibliothécaire ou encore continuer à bénéficier d'ateliers de formation individuels à la carte (réalisés en visio) pour se former aux méthodes, outils et ressources de la recherche documentaire et gagner en autonomie. *Informations : www.bumaine.fr*

LES INITIATIVES SOLIDAIRES



Les initiatives à destination des soignants

Personnels et étudiants de Le Mans Université se mobilisent en faveur de la solidarité. Trois actions ont vu le jour depuis le début de la crise pour fournir du gel hydro-alcoolique, des masques ou des visières aux personnels soignants.

✓ Des visières pour les soignants

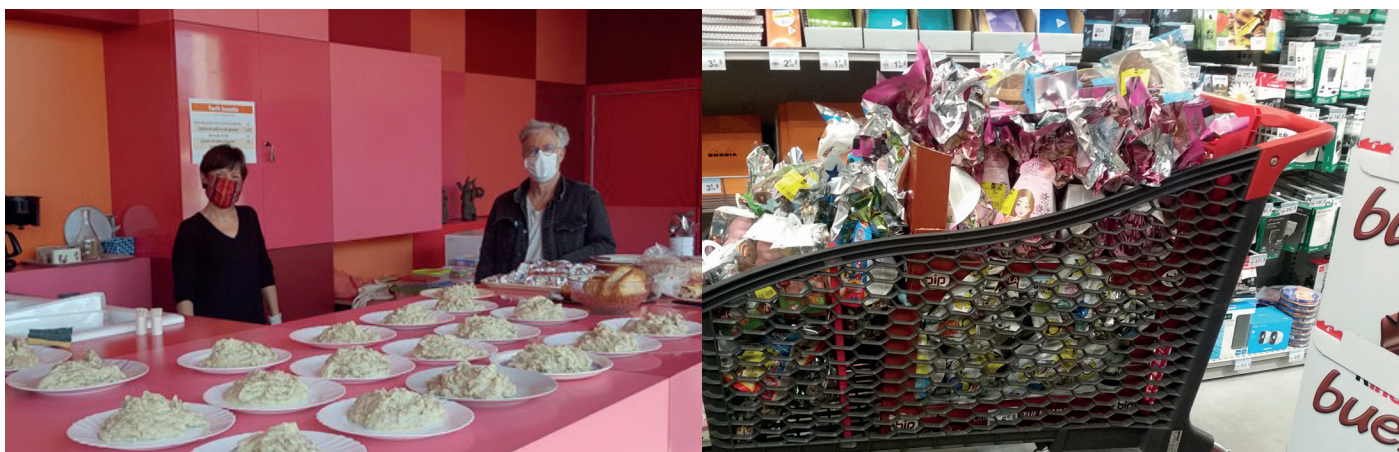
Des personnels du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM - UMR CNRS), du Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans (LIUM) et des enseignants de l'IUT ont unis leurs compétences pour créer plus de 2000 visières en plastique. Elles ont été livrées aux équipes des Centres Hospitaliers du Mans et de Laval mais aussi aux mairies locales (50), au CROUS du Mans (50), aux EHPAD de Saint Saturnin (140) et du quartier de l'Université (75). Les équipes du Centre de Santé de l'université, de l'épicerie sociale et du collectif solidaire du campus du Mans en ont également bénéficié.

✓ Don de masques, gants et solution hydro-alcoolique

L'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM - UMR CNRS 6283) a fait don au Centre Hospitalier du Mans de 600 masques FFP2 ainsi que 15 000 gants. L'équipe a également fourni à l'établissement de quoi préparer plus de 250 litres de solution hydro-alcoolique : éthanol, glycérol et eau oxygénée et eau purifiée, constituants de la préparation validée par l'OMS. Les laboratoires de biologie (MMS) et de géosciences (LPG) ont aussi proposé leurs ressources en équipements et consommables.

✓ Deux étudiants créent des visières avec leurs imprimantes 3D

Deux étudiants manceaux ont fabriqué bénévolement des visières pour les soignants et les gendarmes à l'aide de leurs imprimantes 3D. Ils en ont quatre et ont reçu un joli don de matière première. Les 100 premières visières ont été livrées à l'hôpital de la Salpêtrière. Cent autres, « par le bouche-à-oreille » dans des cabinets d'infirmières libérales sarthoises. Le duo est prêt à continuer.



Un collectif solidaire pour soutenir les étudiants en difficulté

Le collectif de Solidarité de l'Université regroupant associations étudiantes, de personnels et des bénévoles a été créé à l'initiative de l'université dans le but d'apporter de l'aide aux étudiants en difficulté. Il organise une distribution gratuite de repas fournis par la ville du Mans et déposés par la Croix Rouge à EVE (Espace Vie Etudiante) chaque midi (y compris le dimanche) entre 12h et 12h 30.



En bénéficiant

Pour en bénéficier, les étudiants doivent venir avec des contenants alimentaires propres qui ferment.

Des conditions d'hygiène et de sécurité sont à respecter: lavage des mains avec un solution hydro-alcoolique disponible sur place et respect des distances minimales.

Vêtements, petite vaisselle, livres, petit matériel électroménager... sont à disposition gratuitement.

Les étudiants peuvent également passer par le collectif pour demander une aide financière.



Donner

Le collectif a mis en place un dispositif d'aide financière alimenté par les dons via une cagnotte en ligne.

Les dons de petit électroménager (micro-ondes...), matériel informatique, vêtements, vaisselle peuvent être déposés à EVE entre 11h 30 et 13h chaque midi.



Participer

Au regard de l'évolution de la situation, le collectif devra certainement accroître ses actions tant en volume que sur la durée. Toutes les bonnes volontés pour y contribuer sont les bienvenues.

Pour le rejoindre et participer aux actions solidaires, il suffit d'envoyer un message à l'adresse collectifsolidaire@univ-lemans.fr

CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ



Depuis la fermeture de l'université le 16 mars, les personnels (enseignants, chercheurs, agents techniques et administratifs) poursuivent leur travail à distance afin de maintenir les activités pédagogiques, de recherche, techniques et administratives essentielles à la mission de service public de notre établissement. Le plan de continuité d'activité de l'établissement a été actualisé.

Cette poursuite des activités à distance se fait dans le respect des contraintes de garde d'enfants et en fonction des possibilités de télétravail de chaque agent (équipements numériques, nature de la mission).

Bien que la reprise des cours en présentiel n'aura lieu qu'en septembre, l'établissement va rouvrir progressivement ses portes à partir du 11 mai, pour les activités essentielles.



Le télétravail restera la norme obligatoire quand cela est possible



Les situations personnelles des agents seront prises en compte (garde d'enfants, santé fragile)



Des règles sanitaires vont être mises en place



L'accès aux locaux sera strictement encadré

Accompagner les personnels à distance et garder le contact

Des consignes et informations ont été envoyées régulièrement aux personnels de l'université. Une lettre d'information interne hebdomadaire permet de les informer des dernières mesures et initiatives prises dans le cadre de la crise sanitaire.

ORGANISER SON TÉLÉTRAVAIL PENDANT LE CONFINEMENT

La situation actuelle n'est pas habituelle et ne reflète pas le télétravail comme nous le connaissons. Les rythmes sont bousculés, l'activité est réduite ou au contraire plus intense... Pas de panique, voici quelques conseils pour vous aider à trouver votre organisation :

- 1 GARDEZ LE LIEN**
 - GARDEZ UN LIEN AVEC VOS COLLÈGUES**
Par mail, téléphone, visio...
 - GARDEZ LE LIEN SOCIAL**
Avec vos collègues, vos amis, votre famille...
- 2 L'HYGIÈNE DE VIE**
 - GARDEZ VOTRE RYTHME MATINALE**
Cela permet de sortir de notre cadre quotidien et de garder un rythme de travail
 - VEILLEZ À VOTRE ALIMENTATION ET GARDEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE**
- 3 L'ORGANISATION**
 - TROUVEZ UNE ORGANISATION COMPATIBLE AVEC VOS CONTRAINTES PERSONNELLES**
Partagez vos disponibilités avec vos collègues (par exemple : privilégier les visio pendant la sieste des enfants)
ℹ️ : Guide ministériel pour les parents confinés
 - ORGANISEZ VOTRE TEMPS DE TRAVAIL**
 - Liste des choses à faire
 - Se fixer des horaires et des temps de pause
 - Bloquer dans son agenda des temps de travail avec soi-même pour ne pas être dérangé
- 4 L'ESPACE DE TRAVAIL**
 - AMÉNAGEZ-VOUS UN ESPACE DE TRAVAIL DEDIE**
Travailler sur son canapé n'est pas à retenir
 - VEILLEZ À AVOIR UNE BONNE POSTURE DE TRAVAIL**
Être assis face à l'ordinateur, sur un siège avec dossier et ne pas de reflet sur l'écran
ℹ️ : Retrouvez tous les conseils pour vous installer à votre bureau sur l'intranet rubrique Services Centraux / Ressources Humaines / Qualité de vie au travail / Répères pour le télétravail pendant le confinement

Le télétravail s'est mis en place progressivement grâce au déploiement par la Direction des Systèmes d'Information et du Pôle de Ressources Numériques d'un kit de services numériques permettant de garder le contact, maintenir l'activité professionnelle, collaborer sur les travaux de recherche, assurer la continuité des enseignements et échanger quotidiennement.

L'équipe de Gouvernance et la Direction des Ressources Humaines encouragent fortement les équipes à garder le contact entre elles et avec leur responsable hiérarchique afin de prévenir les éventuelles situations d'isolement social ou de surcharge d'activité. Citons deux initiatives :

- ✓ les "Billets QVT" (Qualité de Vie au Travail) proposent aux personnels d'échanger leurs expériences par des récits courts et des témoignages en ce temps de "distanciation sociale".
- ✓ le hashtag #LeMansUnivALaMaison sur les réseaux sociaux de l'Université permet également de garder le lien en postant des photos de travail à la maison.

"Même à distance, même dans ces conditions, plus que jamais, notre ambition reste la réussite de tous et l'épanouissement de chacun." conclut Rachid El Guerjouma.



Nous avons proposé à nos chercheurs, quelle que soit leur spécialité (juristes, biologistes, économistes, sociologues, historiens,...) de nous apporter leur éclairage sur la crise que nous vivons, au prisme de leur domaine d'expertise scientifique.

Ils nous dévoilent chacun à leur manière leurs réflexions et leurs analyses, étayées de nombreuses références, pour porter un autre regard sur les événements que nous vivons aujourd'hui et ses conséquences pour demain.

✓ **COVID 19 et retour à la nature : regard d'historien**

Par Sylvain Villaret, enseignant-chercheur en histoire

«En ces temps de confinement, le désir de nature est palpable, exacerbé par la venue des beaux jours.»

✓ **1, 2, 3, soleil pour la génération Erasmus ? Nos ressources à l'heure de la pandémie - une perspective franco-allemande**

Par Anne Baillot, enseignante-chercheuse en études germaniques

"La pandémie met à mal un dispositif qui s'appuie par définition sur la mobilité - elle nous pousse à la réinvestir différemment, en renforçant les liens au sein des établissements, et entre établissements."

✓ **Covid-19 : entre bouleversement de nos pratiques pédagogiques, autonomie, coéducation et écologie.**

Par Amina Courant, enseignante-chercheuse en géographie sociale

"Apporter une note positive et un signe d'espoir à toutes celles et ceux qui s'efforcent matins et soirs à faire de leur mieux pour maintenir une continuité scolaire à la maison"

✓ **Activité physique, santé et confinement. Comment résoudre la quadrature du cercle ?**

Par Sylvain Durand, enseignant-chercheur en physiologie.

"Pour lutter contre la propagation du COVID-19, nous sommes tous contraints au confinement. Mais confinement ne veut pas dire sédentarité, car elle peut être elle aussi dangereuse pour notre santé !"

✓ **Le Covid-19 comme leader de la digitalisation des entreprises : peut-être, mais à quel prix ?**

Par Hugo Gaillard, enseignant-chercheur en management

"Nous interrogeons ici le rôle joué par l'épidémie dans la digitalisation forcée, le plus souvent par les outils seulement, qu'ont pu vivre bon nombre d'organisations."

✓ **Tribune**

Par Dominique Ausséré, chercheur en physique

Une estimation du nombre de porteurs du coronavirus et deux questions sur ses modes de propagation.

5 MINUTES POUR COMPRENDRE

Chaque semaine, un.e chercheur.e de Le Mans Université apporte son éclairage sur les crises sanitaires au micro de Manon Foucault sur Radio Alpa. Une action collaborative menée par Le Mans Université (Pôle culture scientifique) et la MJC Jacques Prévert et cofinancée par le Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R).



#1 La crise sanitaire liée au Covid-19 : facteur d'exacerbation des inégalités, mais aussi révélateur de solidarités

Par Jean-Philippe Melchior, enseignant-chercheur en sociologie

"De cette analyse, il ressort, d'une part, que la crise sanitaire exacerbe les inégalités sociales habituellement présentes dans notre société, et d'autre part, que les liens de solidarité résistent malgré les difficultés de la période."

#2 Histoire des crises sanitaires en Sarthe

Par Hervé Guillemain, enseignant-chercheur en histoire de la santé

Un sujet pour apprendre plus sur notre territoire et son histoire. Quels conséquences et quels impacts ont eu les crises sanitaires en Sarthe? Comment les a-t-on surmontées? Dès l'apparition du Covid-19, on l'a comparé au Sras, on a aussi parlé du H1N1. On a évoqué des pandémies et épidémies internationales passées mais qu'en a-t-il été en Sarthe par le passé?

À venir :

- ✓ « La charge mentale et émotionnelle et la question du genre en période de confinement » par Angelina Etiemble, enseignante-chercheuse en sociologie.
- ✓ « Individualisme et confinement » par Pierre-Louis Boyer, enseignant-chercheur en Histoire du droit et des institutions.

Les épisodes sont à l'écoute le mercredi à 18h30 sur Radio Alpa 107.3 Le Mans puis en podcast sur radioalpa.com. Le texte et le podcast sont également à découvrir sur univ-lemans.fr.

CONTACT PRESSE

LE MANS UNIVERSITÉ
Direction de la Communication

Claire Guichard
02 44 02 20 83

Vicky GODILLON
07 62 20 14 75

communication@univ-lemans.fr

**Rendez-vous dans notre espace
Presse & Médias :**
univ-lemans.fr / Rubrique « Université »

 univ-lemans.fr

Rendez-vous dans notre espace Presse & Médias :
univ-lemans.fr / Rubrique « Université »

 [@LeMansUniversite](https://www.facebook.com/LeMansUniversite)

 [@LeMansUniv](https://twitter.com/LeMansUniv)

 [@lemansuniversite](https://www.instagram.com/lemansuniversite)

